



---

## FÉDÉRATION NATIONALE

---

Projet de loi sur la famille - Décembre 2013

### **Contribution de Familles de France à la préparation du projet de loi famille : les orientations**

1. La séparation et le maintien des liens : couples, parents, enfant dans le parcours judiciaire
  - Informer et accompagner les familles pour les aider à faire face et gérer la séparation,
  - Auditionner l'enfant quand il le souhaite et s'assurer qu'il est entendu dans un cadre adapté à son âge.
2. La coparentalité : rôles hommes/femmes et exercice de l'autorité parentale
  - Clarifier la distinction entre acte usuel et acte grave,
  - Assurer le maintien des liens avec les deux parents.
3. La médiation familiale : un intérêt reconnu, un accès à développer
  - Développer la médiation internationale et les espace de rencontre,
  - Assurer et pérenniser le financement des services de médiation.
4. La protection de l'enfance : le besoin de l'enfant de se construire dans la stabilité
  - Développer la prévention, notamment le parrainage de proximité,
  - Améliorer le parcours de placement dans l'intérêt de l'enfant.
5. Les droits des tiers : le droit de l'enfant à maintenir des liens avec ses proches
  - Assurer les droits du parent non-gardien avant ceux du beau-parent,
  - Utiliser le droit existant pour encadrer les relations entre l'enfant et un tiers.
6. L'adoption et la recherche d'origines : des parcours de filiation complexes
  - Développer le recueil d'informations non-identifiantes,
  - Améliorer les procédures d'adoption.
7. Le statut des pré-majeurs : accompagner les jeunes à devenir citoyens-acteurs
  - Guider la prise d'autonomie et les projets des jeunes pré-majeurs,
  - Développer les conseils d'enfants et conseils de jeunes.